



BUREAU DU COMITE DE DIRECTION PROCES-VERBAL

REUNION du 24 MAI 2022
par e-mail

Présidence: BROSSARD Christophe,

Présents : BASTGEN Patrick, BONNET Philippe, CHEVALLIER Martine, GABUT Thierry, MICHAU Gilles.

Assiste : DURAND Fabrice (Directeur Administratif).

1- INTERVENTION DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Fabrice DURAND

1.1- Fusion des clubs de GENILLE et ORBIGNY-NOUANS-BEAUMONT

Le Bureau est informé de la réception du projet de fusion entre les deux clubs précités.

Considérant que le dossier a été reçu par courriel au District le 15 mai 2021,

Considérant que les deux clubs concernés par ce projet sont situés à 12 km l'un de l'autre (distance Michelin la plus courte entre les deux sièges sociaux),

Considérant qu'il s'agit d'une fusion création,

Le Bureau, jugeant sur la recevabilité,

Dit que le projet est conforme en la forme, aux dispositions de l'article 39 alinéa 3 des R.G. de la FFF.

Considérant le dossier de présentation du projet pour justifier de la fusion création entre les deux clubs, le Bureau étudie les éléments suivants :

1- Date de réception du projet

Dimanche 15 mai 2022 par mail.

Commentaires District : Projet recevable.

2- Distance entre les sièges sociaux des clubs

12 km selon Michelin le plus court entre Genillé et Orbigny.

Commentaires District : Projet recevable.

3- Mode de fusion

Mode de fusion : création.

Commentaires District : la création d'une nouvelle association engendre la réunion d'une assemblée constitutive. Les droits sportifs de GENILLE en D3 seront transférés au nouveau club.

4- Nom du futur club

- Nom du futur club : PAYS MONTRESOROIS

Commentaires District : le nouveau nom permet d'identifier la zone géographique du futur club. Il a un nom différent du groupement qui est E.C.F.PAYS MONTRESOROIS. Le groupement constitué à ce jour de ORBIGNY, GENILLE, LOCHE et ECUEILLE (36) sera constitué ensuite avec trois clubs.

Programme de développement et d'éducation sportive

- Garder une seule et même identité club, des U6 aux seniors.
- Proposer une organisation plus performante en termes d'encadrement, de niveaux de performance et de garantie de progression des licenciés.
- Fidéliser les licenciés et proposer des ambitions sportives
- Favoriser la mixité et la diversité pour réduire les rivalités sportives et historiques.
- Fédérer l'ensemble les licenciés dans un projet commun.

Commentaires District : Ecole de football existante depuis plus de 20 ans, consolidée par la création du groupement.

5- Encadrement et organigramme technique

- Proposer un cadre de fonctionnement plus cohérent et plus ambitieux : 2 éducateurs salariés et 1 apprenti.
- Organigramme technique fourni : 9 éducateurs au total.
- Plan de formation 2022-2023 éducateurs fourni

Commentaires District : l'organigramme des éducateurs est fourni avec le niveau des diplômes de chacun. Le plan de formation des éducateurs est établi.

6- Politique sportive

- Poursuite du groupement de clubs de jeunes existante depuis 1996 avec les clubs de LOCHE s/INDROIS et ECUEILLE (36).
- Poursuite de l'entente seniors existante depuis 2017
- Nombre insuffisant de licenciés seniors pour évoluer individuellement
- Pérennisation des équipes des jeunes et seniors
- Objectif de faire accéder l'équipe première en D2 puis en D1
- Maintenir les U13, U15 et U18 dans l'élite départementale
- Mener une politique de formation.
- Continuer de développer le football féminin.

Commentaires District :

Le projet sportif est cohérent. Il poursuit le travail du groupement et de l'entente seniors. Les bons résultats sportifs de GENILLE en D3 accélèrent le projet de fusion.

Le plan de féminisation football féminin est intéressant mais il n'y a que 6 licenciées actuellement...

Projet de futsal possible avec des créneaux sur deux gymnases. Le foot loisir est envisagé.

7- Prévision des effectifs saison prochaine

- Etat des lieux des effectifs présenté pour la saison actuelle par catégories.
- Prévision établie par catégories pour la saison prochaine des effectifs : 161 au total ou 200 ?

- *Commentaires District :*

L'état des lieux des effectifs actuels est présenté.

Les prévisions des effectifs pour la saison prochaine après la fusion sont détaillées par catégorie, soit 161 au total. Le nombre de 200 après la fusion est également évoquée... ?

8- Occupation des installations sportives

- Etat des lieux actuel des équipements : 4 terrains de foot à 11 au total sur Genillé, Nouans les Fontaines, Orbigny et Loché sur Indrois, 2 gymnases et 3 city-stades.
- Planning prévisionnel de l'utilisation des installations la saison prochaine pour les entraînements et les matches.
- Inventaire du matériel sportif établi.

Commentaires District :

Quatre stades à disposition dont celui de Loché s/Indrois. Aucun éclairage homologué.

Utilisation équilibrée des installations sportives sur les quatre communes. Utilisation intéressante de deux gymnases.

9- Organigrammes dirigeants et vie associative

- Simplifier le fonctionnement administratif et financier
- Améliorer l'organisation des dirigeants en baisse dans les deux clubs
- Mutualisation des moyens humains, logistiques et financiers
- Proposer aux partenaires et sponsors un projet plus attractif
- Proposer une image plus claire et transparente à la population du Montrésorais.
- Le futur organigramme du Comité directeur est présenté avec les trois pôles de commissions.

Commentaires District :

L'organigramme dirigeants est fourni en précisant le nombre d'élus au sein du Comité.

Projet fourni des Statuts du futur club.

Aucune information sur le Règlement Intérieur du nouveau club.

10- Arbitrage

- Présentation de la politique liée à l'arbitrage.
- Poste de référent en arbitrage prévu dans l'organigramme au sein du Bureau Directeur

Commentaires District :

- *1 arbitre officiel actuellement seulement à GENILLE qui réside à Joué les Tours....*
- *Référent arbitre désigné au sein du futur Comité directeur.*

11- Politique financière

- Supprimer les transferts d'argent entre les clubs qui existent actuellement
- Rechercher des financements internes et externes
- Niveaux de trésorerie détaillé
- Bilans financiers des deux clubs fournis 2021-2022
- Budget prévisionnel du nouveau club 2022-2023

Commentaires District :

Le futur club permettra de supprimer les relations financières actuelles entre les deux clubs.

L'analyse du budget ne fait pas apparaître les cotisations, et peu de sponsoring / mécénat en recettes.

12- Avis des municipalités

- Souhait des municipalités de constituer l'Entente des clubs du canton afin de conforter leur engagement dans le développement des installations sportives
- Avis favorables des municipalités fournis.

13- Pièces administratives : PV, statuts, affiliation, Footclubs

- Aucun PV fourni.

Le Bureau donne un avis favorable à ce projet de fusion et transmet le dossier à la Ligue pour suite à donner et rappelle aux clubs de GENILLE et ORBIGNY- NOUANS-BEAUMONT les dispositions administratives de l'article 39 des RG de la FFF à respecter pour la suite de la fusion création (avant le 1^{er} juillet) :

- les PV AG dissolutives des deux clubs.
- le PV de l'AG constitutive de la nouvelle association
- les Statuts de la nouvelle association.
- la composition du futur Comité directeur
- le récépissé de création à la sous-préfecture
- le PV de l'AG modificative du groupement
- la procédure de fusion création sous Footclubs

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Patrick BASTGEN



Secrétaire général

Christophe BROSSARD



Président délégué